

Nom de l'association :

La ville de Rives attribue 2 types de subventions : des subventions de fonctionnement et des subventions complémentaires.

- Les subventions de fonctionnement : participation au budget nécessaire pour le fonctionnement global de l'association conformément à son objet social ;
- Les subventions complémentaires à caractère exceptionnel : participation à un projet exceptionnel et non renouvelable. Tout projet ayant déjà été organisé l'année précédente devra faire partie de la demande de subvention de fonctionnement.

Pièces à joindre à votre dossier :

- Budget prévisionnel du projet ;
- Justificatifs (devis, ...) ;
- Formulaire Evénement ville de Rives complété : <https://www.mairie-rives.fr/service-vie-associative-animation-culture>

Les dossiers de demande de subvention complémentaire peuvent être déposés tout au long de l'année.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

CADRE RESERVÉ À LA VILLE DE RIVES	Pièces jointes au dossier	Oui	Non
	Budget prévisionnel du projet à subventionner	☐	☐
	Justificatifs (devis, factures)	☐	☐
	Formulaire Evénement rempli	☐	☐

1. Informations générales

Nom de l'association :

Sigle :

Adresse du siège social :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

Numéro RNA :

Numéro SIRET / SIREN de l'INSEE (14 chiffres) :

Toutes associations ne disposant pas d'un numéro SIREN ne pourra percevoir de subvention de la ville.

L'identification d'une association au répertoire SIRENE est nécessaire dans 3 cas :

1. *Votre association est employeuse de personnel salarié. L'inscription dans le répertoire SIRENE doit alors être demandée au centre de formalités des entreprises (CFE) de l'Urssaf à laquelle sont versées les cotisations. Il transmettra la demande à l'Insee qui procédera à l'inscription au répertoire et à l'attribution du numéro d'identification. Vous pouvez faire la démarche en ligne (cliquez sur "Déclaration CFE" puis sur "Association employeur").*
2. *Votre association n'est pas employeuse mais elle exerce des activités qui entraînent paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés. L'inscription doit alors être demandée au service des impôts des entreprises (SIE) de la Direction générale des finances publiques (DGFiP) dont dépend le siège de l'association. Il transmettra la demande à l'Insee qui procédera à l'inscription au répertoire et à l'attribution du numéro d'identification. Vous pouvez trouver votre SIE en ligne.*
3. *Votre association n'est pas dans les deux cas précédents mais elle reçoit (ou souhaite recevoir) des subventions ou des paiements en provenance de l'État ou des collectivités territoriales, ou pour toute autre raison. Pour les associations loi 1901 : la demande d'immatriculation doit être effectuée via le compte asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>*

2. Projet

Nom du projet			
Date		Lieu	
Public visé	☐ Tout public ☐ Réservé aux adhérents	Entrée payante ?	☐ Oui ☐ Non
	Nb de personnes attendues :		
Objectifs			
Descriptif			
Partenaires			
Evaluation	Critères permettant d'évaluer la réussite ou non du projet		

3. Budget prévisionnel du projet (le budget doit être équilibré en dépenses et en recettes)

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
60 – ACHATS		70 – VENTE DE PRODUITS FINIS, PRESTATAIRES	
Achats, spectacles, ...		Recettes manifestations (droits entrées, billetterie	
Achats de matières et fournitures		Animations diverses	
Eau, gaz, électricité		Recettes buvettes	
Petit matériel		Adhésions	
Fournitures administratives		Participation des adhérents à l'association (cours, voyages, ventes services, etc.	
Autres fournitures		Autres	
61 – SERVICES EXTÉRIEURS		74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Locations mobilières et immobilières		État	
Assurances		Région	
Documentation		Département	
Divers		Commune	
62 – AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		Organismes sociaux	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		Fonds européens	
Publicité, Publications, (affiches, plaquettes, ...)		CNASEA (emplois aidés)	
Frais de transports (déplacements, missions et réceptions)		Autres (préciser)	
Frais postaux et télécommunications			
Prestations de sécurité			
Services bancaires			
Divers		75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
63 – IMPÔTS ET TAXES		Cotisations	
64 – CHARGES DE PERSONNEL		Divers	
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION		75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
66 – CHARGES FINANCIERES		76 – PRODUITS FINANCIERS	
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES		77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	
68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS		78 – REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	

Subvention demandée pour 2026 :

€

4. Engagement

Je soussigné(e), [nom et prénom du représentant légal] : _____

représentant(e) légal(e) de l'association [nom de l'association] : _____

certifie que les informations fournies dans ce dossier sont exactes, avoir pris connaissance du contrat d'engagement républicain (Décret n°2021-1947 du 31/12/2021) et m'engage à utiliser la subvention pour les finalités décrites dans ce dossier.

Date et signature du responsable légal :

CADRE RESERVÉ À LA VILLE DE RIVES	
Avis de la commission :	
Montant accordé :	